



Vols chez PSA

Le 26/06/2013

Dans un article publié dans l'Est Républicain, la direction de PSA estime que les vols commis par les salariés dans les usines françaises du groupe représentent un préjudice annuel de 2 000 000€.

Comment sont faites ces estimations ?

Quelle est l'estimation pour Charleville ?

Cet article dit que les vols sont essentiellement des EPI ;

Charleville étant certainement un des sites les plus

contraignants en termes d'EPI (lunettes, casque, bouchons d'oreille, gants, combinaison), est-il logé à la même enseigne ?

NB : Cet article fait passer les employés de PSA pour des voleurs pour 25€/salarié; si on met en corrélation avec le nombre de salariés (80 343 en 2012).

Sans commentaires

L'équipe UNSA

L'UNSA,

L'autre syndicat.